

## DES ENTREPRISES QUI PROPOSENT DE L'APPRENTISSAGE

### Dans le domaine du Numérique

CACEIS BANK, filiale du Crédit Agricole SA spécialisée dans la fourniture de services financiers aux investisseurs institutionnels.

ACELYS SERVICES NUMERIQUES, société de services (ESN) qui propose à ses clients des prestations d'assistance, de développement et d'intégration de solutions numériques.

SAS IDATE, Spécialisé dans l'économie numérique, les médias, l'internet et les télécommunications.

SAFRAN ELECTRICAL & POWER, Leader mondial des systèmes électriques aéronautiques.

### Dans le domaine de l'Énergie

ENGIE SA - CORPORATE, Energéticien historique en France, ENGIE est un acteur majeur de la transition énergétique dans le pays.

ROZO, accompagne les entreprises dans tous leurs projets de performance énergétique.

OPTIMA ENERGIE, cabinet de courtage en énergie pour les entreprises, expert dans l'optimisation des dépenses en gaz et électricité.

GE AREC OCCITANIE, au service des acteurs des territoires et de leur projet de Transition énergétique.

CAPITOLE ENERGIE, courtier en énergie pour les entreprises.

AUGMENTED ENERGY, gestionnaire de portefeuille énergie.

## CONTACT

[eco-apprentissage@umontpellier.fr](mailto:eco-apprentissage@umontpellier.fr)



1 MENTION  
2 PARCOURS



APPRENTISSAGE  
EN MASTER 2

# MASTER EN APPRENTISSAGE

- ▶ UN PREMIER PAS VERS L'EMPLOI
- ▶ 2 PARCOURS DE MASTER 2 OUVERTS À L'APPRENTISSAGE
- ▶ UN DOUBLE STATUT ÉTUDIANT·E-SALARIÉ·E



UNIVERSITÉ DE  
MONTPELLIER



FACULTÉ  
D'ÉCONOMIE



CFA  
ENSUP  
LR  
Sud de France

## L'APPRENTISSAGE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignements académiques et pratiques dispensés en centre de formation et l'acquisition de savoir-faire chez un employeur. Le rythme de cette alternance varie selon la formation suivie mais respecte un calendrier établi en amont.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail particulier qui permet à l'étudiant.e de bénéficier d'un double statut : étudiant.e et salarié.e à part entière de l'entreprise.

### POURQUOI SE LANÇER DANS L'APPRENTISSAGE ?

- Pour obtenir un diplôme ou une qualification professionnelle reconnue par l'État ;
- Pour avoir une expérience professionnelle dans le métier choisi et être rapidement opérationnel ;
- Pour percevoir un salaire tout en poursuivant ses études ;  
Parce que c'est un excellent tremplin pour l'emploi.

### L'APPRENTISSAGE POUR QUI ?

Le contrat d'apprentissage s'adresse aux jeunes entre 16 et 29 ans révolus.

Il est toutefois possible de conclure un contrat d'apprentissage, au-delà de 30 ans, si vous êtes reconnu travailleur handicapé, sportif de haut niveau ou si vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme préparé.

### L'APPRENTISSAGE À LA FACULTÉ D'ÉCONOMIE

Depuis la rentrée 2023, deux parcours de Master 2 ont ouverts à l'apprentissage

MASTER 2  
Économie de  
l'énergie

\*\*\*

Responsable  
Boris SOLLIER

MASTER 2  
Économie du  
numérique

\*\*\*

Responsable  
Edmond BARANES

UN PAS  
VERS  
L'EMPLOI

### LA RÉMUNÉRATION

L'apprenti bénéficie d'une rémunération variant en fonction de son âge et de son niveau d'études. Le salaire minimum perçu par l'apprenti correspond à un pourcentage du Smic ou du SMC (salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé) pour les 21 ans et plus.

Des dispositions conventionnelles ou contractuelles peuvent prévoir une rémunération plus favorable pour le salarié. En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum réglementaire de la dernière année du précédent contrat, sauf changement de tranche d'âge plus favorable à l'apprenti.

### LES AIDES POUR LES APPRENTIS

- Aide au permis de conduire d'un montant de 500€
- Abonnement SNCF Via-pro
- Aides de la CAF comme les APL, la prime d'activité
- Résidence CROUS réservée pour les apprentis
- L'apprenti est exonéré d'inscription (hors CVEC) en effet les frais sont pris en charge par le CAF EnSup-LR

## LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

### TROUVER SA FORMATION

Après un Master 1 en Économie de l'énergie ou du numérique, vous pouvez faire votre deuxième année en apprentissage.

### RECHERCHER SON EMPLOYEUR

En parallèle, vous devez rechercher une structure d'accueil. Pour cela, différentes aides sont mises en place.

Les Services Communs Universitaires d'Information, d'Ori-entation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) ou le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de chaque établissement vous accompagnent tout au long de l'année universitaire dans votre recherche d'emploi et vous conseillent lors d'ateliers CV et lettre de motivation. Pensez également à solliciter votre réseau personnel et les réseaux sociaux professionnels pour optimiser vos recherches

### SIGNER VOTRE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Une fois votre employeur trouvé, et en plus des documents et démarches demandés par celle-ci, vous devrez :

Vous rapprocher du CFA EnSup-LR (cfa-ensuplr@umontpellier.fr)  
Vous inscrire sur la plateforme du CFA ainsi que votre employeur  
Après validation des missions par le responsable de formation, le CFA établira le cerfa et la convention de formation.

### VOUS INSCRIRE DANS L'ÉTABLISSEMENT DE FORMATION

Une fois les formalités finalisées, le CFA EnSup-LR vous délivrera une attestation d'autorisation d'inscription à présenter au service scolarité de l'établissement de formation.